MAIRIE DE
CESTAS
BP 9 – 33611 CESTAS CEDEX
www.mairie-cestas.fr

LES DIFFERENTS MODES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE A CESTAS :

1. L'ACCUEIL COLLECTIF :

Tarif horaire en fonction des ressources N-2 et du nombre d'enfants à charge (comprenant la fourniture du repas et des couches)

- **Multi-Accueil associatif à gestion parentale « Les Bébés Copains »** : AU BOURG (Avenue du Maréchal Juin)
  Ouvert de 8h à 18h les lundis, mardi, jeudi et vendredi – FERME tous les mercredis et la moitié des vacances scolaires – 10 places d'accueil de 1 à 4 jours par semaine avec la moitié des vacances scolaires et 6 places d'accueil de 1 à 4 jours par semaine sans les vacances scolaires / Capacité d'accueil de 16 enfants
  Contrat en accueil régulier, occasionnel ou d'urgence, à temps partiel (maximum 4 jours par semaine)

- **Multi-Accueil associatif à gestion parentale « Les Bons P'tits Diables »** : AU BOURG (Route de Fourc)
  Ouvert de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi – FERMÉ 3 semaines en Aout, 1 semaine à Noël et 1 semaine aux vacances d'avril / Capacité d'accueil 20 enfants
  Contrat en accueil régulier, occasionnel ou d'urgence, de 1 à 5 jours par semaine

- **Multi-Accueil associatif à gestion parentale « Les P'tits Futés » :** A GAZINET (Chemin de Chantebois)
  Ouvert de 7h45 à 18h45 du lundi au vendredi – FERMÉ 3 semaines en Aout, 1 semaine à Noël et 1 semaine aux vacances d'avril / Capacité d'accueil 20 enfants
  Contrat en accueil régulier, occasionnel ou régulier de 1 à 5 jours par semaine

- **Micro-crèche municipale « Pas à Pas »** : A GAZINET (allée du Gart)
  Ouvert de 7h à 19h du lundi au vendredi – FERMÉ 3 semaines en Aout, 1 semaine à Noël et 1 semaine au printemps / Capacité d'accueil 9 enfants dont 1 place financée par la Mairie et réservée aux employés municipaux
  Contrat en accueil régulier, occasionnel ou d'urgence de 1 à 5 jours par semaine.

MAIRIE DE
CESTAS
BP 9 – 33611 CESTAS CEDEX
www.mairie-cestas.fr

2. L'ACCUEIL FAMILIAL :

- **La Crèche Familiale municipale** (assistantes maternelles employées par la Mairie)
  - Accueil au domicile de l'assistante maternelle, entre 7h30 et 18h30 sur une amplitude maximum de 10h/jour, du lundi au vendredi.
  - Accueil au nid maternel (Maison Petite Enfance) les jeudis et vendredis de 9 enfants maximum avec leur assistante maternelle.

Assistantes maternelles agréées pour l'accueil de 3 à 4 enfants à leur domicile
Tarif horaire en fonction des ressources N-2 et du nombre d'enfants à charge (comprenant la fourniture du repas)
Contrat en accueil régulier, occasionnel ou d'urgence

3. L'ACCUEIL INDIVIDUEL :

- **Les assistantes maternelles salariées par un parent employeur :** TOUS QUARTIERS

Assistantes maternelles agréées par la PMI, pour l'accueil simultané de 1 à 4 enfants à leurs domiciles.
Les assistantes maternelles peuvent participer librement aux différentes animations ou formations proposées par le Relais Petite Enfance (RPE) avec l'accord des familles.
Liste des assistantes maternelles agréées transmise par le Relais Petite Enfance (RPE), par la PMI de Gradignan ou sur le site internet de la CAF monenfant.fr.

Tarif horaire pouvant varier entre professionnelles + indemnités (entretien, nourriture etc) + congés payés.

Les parents sont employeurs et peuvent bénéficier d'une aide mensuelle spécifique de la CAF : le Complément de libre choix de Mode de Garde (CMG) ainsi que la prise en charge des charges patronales. Différents forfaits en fonction des ressources familiales N-2, du nombre d'enfants à charge et majorations possibles dans certains cas (parent isolé)